

05.02.2025 – 12:00 Uhr

Plus de 90 pour cent de la population sous-estime le risque de tremblement de terre en Suisse

Zurich (ots) -

Lors de la conférence de presse de l'année de son 125e anniversaire, l'Association suisse d'assurances ASA affiche un volume de primes solide au titre de l'année 2024 et présente ses priorités pour celles à venir: des conditions d'exercice conformes à l'économie de marché, mais aussi une meilleure couverture des risques majeurs comme les tremblements de terre. Il ressort d'une récente étude de Sotomo que le risque sismique est largement sous-estimé en Suisse. L'ASA souligne la bonne assurabilité des tremblements de terre et se prononce clairement contre un système d'engagements conditionnels.

En prélude au 125e anniversaire de leur association, les assureurs privés suisses dressent une nouvelle fois le bilan d'une solide progression du volume de primes en 2024 lors de leur conférence de presse annuelle à Zurich. "Cela n'a rien de surprenant, c'est plutôt un signe de la stabilité du secteur", commente le directeur de l'ASA Urs Arbter. Une stabilité qui fait la fierté de la branche - et qui devrait se maintenir au cours des années à venir. À cet effet, l'ASA a mis à jour ses priorités et le président de l'ASA Stefan Mäder les a présentées dans leurs grandes lignes.

Grande importance de conditions d'exercice conformes à l'économie de marché

Ainsi, l'ASA continuera d'œuvrer énergiquement en faveur de conditions d'exercice conformes à l'économie de marché. "Le secteur de l'assurance doit pouvoir se développer librement afin de continuer d'assumer de manière optimale son rôle de branche garante de la stabilité et de moteur des innovations", déclare Stefan Mäder. Dans les années à venir, les efforts se concentreront sur l'assurabilité des risques majeurs ainsi que sur le développement de la prévoyance vieillesse, laquelle a bien besoin d'un nouveau départ depuis le rejet de la réforme de la LPP. Enfin, une plus grande attention sera également accordée à l'assurance maladie complémentaire. Stefan Mäder se réjouit particulièrement du fait que l'ensemble des acteurs du secteur tirent de nouveau à la même corde: Axa Suisse a en effet réintégré l'ASA au 1er janvier.

Les tremblements de terre sont sous-estimés en Suisse

L'un de ces risques majeurs qui n'a pas été suffisamment pris en compte jusqu'ici, c'est le risque de tremblement de terre, comme l'explique Clemens Markstein, CEO de Baloise Suisse et membre du comité directeur de l'ASA: "Plus de 90 pour cent des Suisses sous-estiment le risque d'un tremblement de terre d'intensité moyenne en Suisse". Il s'appuie ici sur une étude de Sotomo commanditée par l'ASA: bien que la probabilité d'un séisme de magnitude 5 à 6 sur l'échelle de Richter s'élève à 80 pour cent en Suisse dans les 50 prochaines années, les tremblements de terre n'inquiètent pas vraiment les personnes interrogées - elles se sentent davantage menacées par les glissements de terrain et les crues.

Ce sentiment se reflète également dans la couverture d'assurance choisie. D'après les résultats du sondage Sotomo, bien que trois quarts environ de la population considèrent qu'il est important à très important de pouvoir couvrir financièrement les habitations contre les dommages causés par les tremblements de terre, il ressort d'une enquête interne de l'ASA que seulement 23 pour cent des valeurs immobilières assurables en Suisse sont effectivement couvertes en la matière. Clemens Markstein en conclut que les efforts de sensibilisation sont encore insuffisants en Suisse. Pourtant, il y aurait un véritable potentiel: "La volonté de prendre ses responsabilités et de s'assurer contre le risque sismique semble bien présente et devrait être exploitée".

Pour l'ASA, le système des engagements conditionnels est une fausse bonne idée

Lors de sa séance du 13 décembre 2024, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif au système des engagements conditionnels. Cette approche fait actuellement l'objet de grandes discussions; or, elle va dans la mauvaise direction. En effet, ce système ne saurait être compris comme une prévoyance, ni même comme une assurance. "Il s'agit plutôt d'une fausse bonne idée dont la mise en œuvre en cas de séisme est loin d'être garantie", explique Clemens Markstein. Non seulement elle implique une immense charge de travail pour les pouvoirs publics, mais dans une situation de crise aussi tendue, une taxe supplémentaire risquerait très

probablement de ne pas pouvoir être appliquée. Par ailleurs, si la Suisse devait assumer la reconstruction par ses propres moyens, sans pouvoir recourir aux marchés mondiaux de la réassurance, cela ne manquerait pas d'aggraver la situation économique déjà difficile.

D'autres solutions existent, souligne Clemens Markstein: "les tremblements de terre constituent un risque facilement assurable, reconnu comme branche d'assurance dans le monde entier". Avant d'introduire une taxe supplémentaire qui ne consiste de toute façon pas en une solution vraiment applicable, il s'agirait d'abord d'investir dans une plus grande sensibilisation de la population à cette question et, éventuellement, d'envisager une obligation de coupler la couverture des tremblements de terre à l'assurance incendie. "Avec l'assurance des dommages naturels que nous envie le monde entier, le secteur suisse de l'assurance dispose déjà d'une très grande expérience en la matière, et il la met volontiers à disposition", conclut Clemens Markstein.

Évolution stable du volume de primes

Le secteur de l'assurance privée dresse le bilan d'une année 2024 qui a vu se confirmer la plupart des tendances des années précédentes. "La progression du volume de primes est le reflet de la croissance des coûts, de l'évolution économique, mais aussi, dans une certaine mesure, d'un changement de la compréhension des risques par la société", commente le directeur de l'association Urs Arbter. Dans l'ensemble, cette évolution peut être considérée comme le signe que le secteur de l'assurance est à la hauteur de sa réputation, à savoir être l'un des facteurs de stabilité de l'économie suisse.

Alors que le secteur non-vie enregistre une croissance légèrement supérieure à la moyenne (+3,6%), principalement due au renchérissement des coûts, les assurances maladie et accidents affichent quant à elles une croissance un peu en deçà de cette moyenne (+1,5%). Cela s'explique en premier lieu par la corrélation étroite avec la croissance légèrement plus faible de la masse salariale par rapport aux années précédentes. Avec -1,3 pour cent, l'assurance vie enregistre un léger recul de son volume de primes du fait de la tendance au choix d'institutions semi-autonomes en assurance vie collective. De leur côté, en revanche, les assurances vie individuelles progressent de nouveau doucement. Quant aux affaires de réassurance, aucune prévision précise ne peut être émise pour le moment. L'ASA s'attend toutefois à l'affirmation de la tendance haussière avec un léger affermissement du volume des primes. Hors réassurances, le volume total de primes du secteur de l'assurance s'est apprécié de 0,9 pour cent.

Indication pour la rédaction

L'Association Suisse d'Assurances ASA est l'organisation sectorielle des assureurs privés suisses. Ses quelque 70 membres - dont des assureurs directs et des réassureurs actifs à l'international ainsi que des assureurs orientés sur le marché domestique et spécialisés dans les assurances de choses, les assurances-vie ainsi que les assurances maladie complémentaires - génèrent plus de 95 pour cent des primes d'assurance engendrées en Suisse. L'ASA oeuvre en faveur d'un développement durable du secteur de l'assurance et de solutions contribuant à la stabilité et à la sécurité de l'économie et de la société suisses. Les assureurs privés participent ainsi pleinement à la prospérité de la Suisse. La branche compte parmi les secteurs économiques les plus productifs et à la valeur ajoutée la plus élevée du pays et emploie quelque 50 000 collaboratrices et collaborateurs. En 2025, l'ASA fête son 125e anniversaire.

Contact:

Association Suisse d'Assurances ASA

Téléphone: +41 44 208 28 14

E-mail: media@svv.ch

Des images sont disponibles ici: <https://www.svv.ch/fr/node/2382>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004569/100928572> abgerufen werden.